

Compte - Rendu du Conseil Scientifique du 12 Décembre 1996

Les décisions

- approbation du compte-rendu du 24 Octobre 1996,
- demande de subvention NTIC DATAR-FIAT,
- approbation de la politique scientifique de l'UVHC (B.Q.R, soutien aux thèses, soutien aux congrès et colloques),
- NABUCO : arborescense, mise en place de la décentralisation et calendrier de décentralisation,
- Demandes d'Habilitations de DEA campagne 1997 ("Théories et Analyses Linguistiques", "Sciences de l'Information et de la Communication").

Le Président JC Angué ouvre la séance à 14H05 en présentant aux conseillers des informations générales concernant l'Université :

- créations de postes d'enseignants à la rentrée 1997

L'Université a obtenu du Ministère la création de 5 postes de Professeurs, de 12 postes de Maîtres de Conférences et de 6 postes d'enseignants du second degré.
L'ENSI a obtenu la création d'1 poste de Professeur, l'IUT d'1 poste de Maître de Conférences et d'1 poste de PRAG.

- créations de postes AITOSS

23 postes, dont 4 postes à la Bibliothèque Universitaire, ont été créés pour la rentrée prochaine. Le Président précise que la nature de ces postes ainsi que leur répartition ne sont pas connues à ce jour.

- dotation financière

La dotation du Ministère s'élèvera en 1997 à 27,35 MF, celle de l'IUT à 9,79 MF, celle de l'ENSI à 2,76 MF.

Le Président informe les conseillers que l'Université a fait l'objet d'une procédure dérogatoire dans l'attribution des dotations. L'application du modèle de répartition des moyens, réformé en 1996, aurait fortement défavorisé l'Université.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication -NTIC-

Le Président informe que le fonctionnement du Pôle Universitaire Européen a été modifié dans le sens d'un allègement des missions confiées à cette structure.

Chaque Président est chargé de faire le point sur un dossier.

Le Président rappelle qu'il a en charge le secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

En ce qui concerne l'UVHC, le thème NTIC recouvre 5 rubriques :

- **la recherche** : GANYMEDE recueille l'essentiel des financements du Contrat de Plan État Région ; il faut s'interroger sur le positionnement de la recherche de l'UVHC dans le domaine.

- **la formation** : Les conseillers connaissent les formations littéraires et scientifiques de l'UVHC dans les NTIC. Le Président précise que le sous-sol du bâtiment Sciences recèle une enceinte acoustique d'une qualité exceptionnelle. L'UVHC projette de créer une enceinte pour l'enseignement et la prise d'enregistrement professionnel sur financements CEPPEs et Conseil Régional,

- **l'utilisation** : le Président informe les conseillers que les équipements disponibles à l'UVHC sont très performants. Le Président constate et déplore que ces moyens sont très sous-utilisés. Un ingénieur va être recruté pour monter des formations aux NTIC (E-mail, Internet, etc). Une salle de la Bibliothèque Universitaire va être dédiée à ces formations, Le Président insiste sur la nécessité d'introduire et d'intensifier l'utilisation des NTIC tant en formation initiale que continue.

Un programme national associe aujourd'hui 15 Universités françaises sur ce thème ; l'UVHC doit s'insérer dans le mouvement et au minimum se tenir informée,

- **la production d'outils multimédias** : le Président considère que l'UVHC est très peu active.

Le Président précise qu'il s'emploiera à obtenir du Ministère des crédits incitatifs pour développer ce secteur (moyens financiers ou décharges horaires d'enseignants),

- **les moyens et les équipements** : les moyens existent à l'UVHC et de nombreux Instituts s'équipent (FDEG, IUT, CEPPEs notamment).

Le Président donne la parole à Monsieur Mayeur qui fait le point sur les différents réseaux informatiques dans lesquels s'insère l'UVHC.

- NORO PALE

NORO PALE est connecté au réseau National RENATER.

NORO PALE est conçu pour interconnecter les réseaux locaux d'établissement via le protocole de transport IP (Internet Protocol).

Monsieur Mayeur précise que le réseau est soumis à une contrainte de croissance limitée à 6% des flux par mois.

Monsieur Mayeur informe les conseillers que la sécurité du réseau, pour sa composante Nord-Pas de Calais est gérée par l'UVHC et l'USTL.

Les objectifs sont d'assurer l'évolution technique du réseau et son déploiement universitaire (Denain, Maubeuge, Cambrai, centre ville pour l'UVHC) sur la durée du CPER (1994-1998).

- Réseau CAMPUS UVHC

Monsieur Mayeur rappelle que des investissements importants ont été réalisés afin d'assurer le déploiement du réseau à l'ensemble des bâtiments de l'UVHC. Actuellement les locaux du "MOULIN" et de la rue des Archers sont en cours de liaison.

- Évolution de RENATER

Monsieur Mayeur informe les conseillers que le réseau va évoluer avec l'introduction des NTIC. De nouveaux services vont être accessibles par le réseau : visioconférences, téléconférences, échanges de documents multimédia, etc.

- Schéma du réseau de plaques sur Valenciennes

Monsieur Mayeur insiste sur le haut niveau de technologie du réseau de plaques ATM qui équipe l'UVHC.

Monsieur Mayeur précise que la connexion avec les Tertiales en centre ville est pratiquement achevée.

Le développement du réseau transfrontalier entre l'UVHC et la faculté de Mons est en attente des financements INTERREG II (reportés à Mars 1997).

- Anneau Culturel de Valenciennes

Ce réseau a vocation à relier la Médiathèque, le Musée et le Théâtre de Valenciennes entre eux et avec l'UVHC.

Monsieur Mayeur précise que l'UVHC est expert dans ce réseau et que cette plate-forme est labellisée par le Ministère dans le cadre des autoroutes de l'information.

Monsieur Mayeur conclut sa présentation en soumettant à l'examen des conseillers un dossier de demande de subvention DATAR-FIAT. Ce dossier s'inscrit dans le cadre du réseau régional NOROPALE. L'objectif est le développement et le déploiement de la plaque régionale de communication pour la recherche et le transfert de technologie.

Le Président précise que l'UVHC est simple opérateur sur ce dossier et le soumet au vote des conseillers qui l'adoptent à l'unanimité.

Monsieur Fréville fait le point sur un certain nombre de dossiers :

- recrutement des enseignants en 1997

Monsieur Fréville informe les conseillers que la liste des postes ouverts sera publiée au Journal Officiel du 16 décembre 1996.

Les dossiers des candidats devront être déposés dans les Établissements avant le 17 janvier 1997 à 12 h sous une forme allégée (C.V. étendu et copie conforme des diplômes).

Les dossiers complets devront parvenir à l'UVHC pour l'audition des candidats retenus.

Monsieur Fréville précise que cette procédure doit être confirmée par arrêté ministériel.

- bilan du contrat

Monsieur Fréville rappelle aux conseillers que les bilans des laboratoires doivent parvenir au Cabinet pour le 20 décembre.

Ils seront soumis à l'examen du CS du 6 Février 1996.

- politique de communication

La réalisation d'une plaquette de présentation des activités de recherche à l'UVHC est programmée pour 1998.

- politique de transfert

Monsieur Fréville donne la parole à Monsieur Nongailard qui informe les conseillers que les acteurs du transfert se réunissent actuellement afin de proposer de nouvelles structures de valorisation ou une réorganisation des structures existantes dans le cadre des orientations données par le Ministère.

- changement de directeurs dans les laboratoires

Monsieur Fréville demande aux conseillers de remonter les informations concernant ce point au Cabinet afin qu'elles soient portées à la connaissance du Conseil Scientifique.

- Procédures de thèses

Point 1 : Monsieur Fréville informe qu'un groupe de travail a remis des propositions de simplification administrative de thèses, consignées dans un document d'une page diffusé aux conseillers.

Monsieur Soenen souhaite une réflexion sur la mise en place d'une procédure complémentaire qui ouvrirait la possibilité à des non habilités d'encadrer des thèses. Cette perspective serait un vecteur d'amélioration de la carrière des Maîtres de Conférences. Monsieur Fréville prend acte de la proposition de Monsieur Soenen.

Point 2 : Monsieur Fréville soulève le problème des inscriptions dérogatoires en thèses. Les textes prévoient 3 années avec la possibilité d'une année supplémentaire. Monsieur Fréville soumet aux conseillers un document destiné à recueillir un certain nombre d'informations auprès des doctorants afin d'éviter des dépassements anormaux.

Point 3 : Monsieur Fréville propose également de mettre en place un contrôle des inscriptions à la préparation à l'habilitation à diriger des recherches. Monsieur Fréville précise qu'une vingtaine d'étudiants est concerné par cette préparation à l'UVHC.

Monsieur Fréville soumet ces propositions au vote des conseillers qui les adoptent à l'unanimité.

- mobilité des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs

Monsieur Fréville fait référence à une note d'information de Monsieur Bigot, Directeur Général de la Recherche et de la Technologie, relative à la mobilité entre chercheurs du CNRS et des Universités. Cette mobilité serait assortie d'incitations financières. Une réflexion sur ce point est à venir.

Bilan et perspectives du Centre Européen de Créativité et d'Innovation Industrielle

Monsieur Fréville donne la parole à Madame Camion.

- présentation du CECII

Madame Camion définit les missions du CECII qui consistent à sensibiliser les PME-PMI :

- au management de l'entreprise,
- à la gestion de l'innovation,
- à la veille stratégique,
- aux nouvelles technologies de la communication,
- à une meilleure connaissance des marchés internationaux.

Madame Camion définit les champs de compétence du CECII qui couvrent essentiellement les grands domaines du droit des sociétés, de l'économie industrielle et de la gestion.

Madame Camion liste ensuite les principaux partenaires du CECII : association Universités-Entreprises, Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, Management Interdisciplinaire du Transfert et de l'Innovation, organisations professionnelles, Association Française de Comptabilité.

- activités du CECII

Madame Camion effectue le bilan des actions menées par le CECII depuis 1995.

Madame Camion rappelle que le CECII a vocation à être à l'écoute des besoins des PME-PMI et à rechercher toutes opportunités de transfert.

La première année de fonctionnement du Centre a notamment vu la mise en place d'ateliers finances (associant chefs d'entreprise, professionnels et Enseignants-Chercheurs), de visites et prospections d'entreprises, d'actions de partenariat, d'actions de valorisation de la recherche (XVII ème Congrès de l'Association Française de Comptabilité), d'actions internationales (approche du marché chinois).

- les projets

Le CECII projette de mettre en place un espace PME-PMI dans lequel s'inscriront les actions suivantes :

- ateliers d'échanges et de transfert de compétences et de savoir,
- actions internationales,
- approche de la veille stratégique,
- manifestations NTIC-INTERNET,
- élargissement et renforcement du partenariat,
- procédures de mobilité entre cadres de l'entreprise et Enseignants-Chercheurs.

Madame Camion conclut son exposé en précisant que l'équipe opérationnelle du CECII est composée d'une secrétaire, d'une directrice administratif et d'une conseillère au développement technologique. L'activité globale est financée sur fonds FEDER, l'activité de veille sur fonds FEDER et FIBM. Une demande de subvention de 250 000 francs a été adressée au Conseil Régional dans le cadre d'un renforcement de l'équipe opérationnelle.

Monsieur Thierry demande des précisions sur le secteur géographique de prospection du CECII.

Madame Camion répond qu'il couvre essentiellement le Valenciennois et que des actions ont été entreprises sur Cambrai à la demande de la CGPME. Une collaboration entre les Conseillers en Développement Technologique du CRITT de Maubeuge et, plus largement, du réseau de développement technologique de la Région est opérationnelle.

NABUCO : modification de l'arborescence, gestion des conventions et décentralisation

Madame Camion rappelle que le logiciel NABUCO a été conçu dans une optique de décentralisation des saisies. Madame Camion précise que les contrôles habituels de l'ordonnateur et du service financier continueront de s'exercer.

Monsieur Fréville donne la parole à Madame Gurak qui rappelle aux conseillers les différentes procédures d'engagement des bons de commande, de réception du matériel et de paiement des factures.

Madame Gurak expose ensuite les différents stades du suivi des crédits dans le cadre de l'installation du nouveau module convention.

Madame Gurak conclut son exposé en présentant la philosophie de la décentralisation (raccourcir les délais de traitement, responsabiliser les responsables de crédits, permettre un meilleur suivi des crédits) et en proposant aux conseillers un calendrier de décentralisation en trois phases (janvier 1997, avril 1997, septembre 1997).

Monsieur Fréville soumet l'arborescence budgétaire, la proposition de décentralisation et son calendrier de mise en oeuvre aux conseillers qui les adoptent à l'unanimité.

Politique scientifique de l'Université

- le Bonus Qualité Recherche

Monsieur Fréville rappelle que l'enveloppe BQR est alimentée par un prélèvement de 10% sur les crédits de fonctionnement et d'équipement perçus par les équipes reconnues dans le cadre du contrat quadriennal.

Monsieur Fréville précise que le reliquat actuel s'élève à 300 000 francs en équipement.

Ce reliquat serait ventilé comme suit :

- aide à l'installation des nouveaux professeurs (15 KF de crédits d'équipement alloués au laboratoire support)
- appel à projets
- reversement du reliquat aux équipes reconnues.

Pour ce qui concerne la répartition du BQR 1997, elle sera actée au prochain Conseil Scientifique du Jeudi 13 Février prochain (**Nouvelle date**) selon les critères suivants :

- aide au démarrage des jeunes équipes
- aide aux équipes non reconnues par le MENESR mais pouvant faire état sur la base d'un rapport d'activités scientifiques significatives
- le montant des crédits alloués prendra en compte la taille du laboratoire et fera référence aux montants des crédits alloués aux équipes reconnues.

- soutien aux thèses

Monsieur Fréville informe les conseillers que 41 thèses ont été soutenues en 1996.

Monsieur Fréville propose de reconduire la procédure de soutien aux thèses.

Les conseillers, à l'initiative de Monsieur Tournier, votent la revalorisation de cette mesure à 10 000 francs nets, soit 12 600 francs T.T.C..

- soutien à l'organisation de congrès et colloques

Monsieur Fréville propose aux conseillers d'examiner les demandes de subventions pour congrès et colloques sur la base de trois critères :

- mise en valeur de l'UVHC,
- dimension internationale de la manifestation,
- examen du budget global de l'opération.

Monsieur Fréville soumet l'ensemble de ces propositions aux conseillers qui les adoptent à l'unanimité.

Campagne 1997 d'Habilitation des DEA

- DEA Théories et Analyses Linguistiques

Monsieur Fréville donne la parole à Monsieur Vaillant qui retrace l'historique du DEA Théories et Analyses Linguistiques.

Ce DEA a démarré en 1989 à Lille III. En 1995, ce DEA a été réhabilité pour deux ans sur la base d'une cohabilitation avec les Universités d'Artois et du Littoral. Monsieur Vaillant sollicite l'avis des conseillers sur la demande de réhabilitation pour 1997 avec l'extension des cohabilitations à l'UVHC et à l'Université de Picardie. Monsieur Vaillant précise que ce DEA permettrait de renforcer le pôle linguistique de l'UVHC actuellement fédéré autour des

laboratoires CAMELIA et CRESLE. Les responsables de ce DEA au niveau Valenciennois seraient Messieurs Herreras et Barrault.

Madame Houghton, mandatée par Monsieur Giusto, souligne que le DEA option espagnole n'est pas sous-tendu par une maîtrise d'espagnol. Monsieur Giusto craint un rejet du Ministère.

Monsieur Fréville soumet le projet de demande de réhabilitation avec extension des cohabilitations au vote des conseillers qui l'approuvent à l'unanimité.

- DEA Sciences de l'Information et de la Communication

Monsieur Fréville donne la parole à Madame Merviel qui rappelle aux conseillers que le DEA a été cohabilité avec l'UVHC en 1995 à l'initiative de Monsieur Martinache.

Le DEA était organisé en deux options :

- Sciences de la Communication à Lille III,
- Sciences de l'Information réparties entre Lille III et l'UVHC.

La demande de réhabilitation repose sur une nouvelle organisation en trois options :

- Médiatisation et espaces en mutation sous la responsabilité de Monsieur Delcambre et Madame Fichez à Lille III,
- Anthropologie des savoirs et modélisation des connaissances sous la responsabilité de Messieurs Losfeld et Dubuisson à Lille III,
- Modélisation systémique du récepteur et ingénierie du document sous la responsabilité de Madame Merviel à l'UVHC.

Monsieur Fréville soumet la demande de réhabilitation et la nouvelle organisation au vote des conseillers qui l'approuvent à l'unanimité.

En l'absence de questions complémentaires, Monsieur Fréville lève la séance à 16h 40.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Monsieur Pasqualini

Collège A : Madame Follet,
MM. Bricout, Défossez, Fréville, Gaudier, Gazalet,
Lepoutre, Millot, Nongailard

Collège B : Madame Morgand-Cantegrit

Collège C : Mmes Merviel, Ravez,
MM. Gallo, Lefèbvre, Mandiau, Menet, Taleb

Collège D : M. Obert

Collège F : Mme Givais

Collège Usagers : M. Telle

Invités : Mmes Houghton, Steiner
MM. Herreras, Le Ray, Mayeur, Oudin, Petit, Thierry, Thomas
Vaillant, Van Ceulebroeck

Ont donné pouvoir : MM. Blanquet et Delbeq à M. Pasqualini,
M. Canaple à M. Telle

Excusés : MM. Desmet, Delebarre